

BEAUX-ARTS DE PARIS

ARTISTES & MÉTIERS DE L'EXPOSITION

2021-2022

FORMATION EN LICENCE

RÉSIDENTE DE COMMISSAIRES



**PALAIS
DE TOKYO**

Ces derniers mois l'importance de la transmission de la culture, de la création, de la beauté, de la pensée inventive nous sont apparues plus nécessaires que jamais. Le développement mondial de l'intérêt pour l'art, la création de musées et d'événements culturels s'affirment et rendent les métiers de l'exposition, monteurs, producteurs, régisseurs, médiateurs, scénographes, curateurs, éditeurs de plus en plus indispensables. Conscient de la nécessité de qualifier ces métiers, de les reconnaître comme des compétences spécifiques, soucieux d'en faire un débouché professionnel temporaire ou définitif pour nos étudiants et ceux d'écoles associées, j'ai proposé que es Beaux-Arts de Paris conçoivent et valident une formation de haut niveau. À la fois théorique et pratique, ce cursus s'appuie sur les compétences du personnel de l'école et sur celles du prestigieux Palais de Tokyo dont les équipes sont reconnues pour leur créativité et leur virtuosité dans ces domaines. Je vois dans cette nouvelle proposition faite aux étudiants une occasion d'enrichir leur cursus, de développer des connaissances, d'élargir leurs possibilités professionnelles dans un monde passionnant, auprès des œuvres et des artistes.

Jean de Loisy, Directeur
— Beaux-Arts de Paris

Le Palais de Tokyo met au service des artistes et de leurs projets des compétences variées, complexes et parfois peu connues du grand public : curateurs, régisseurs, chargés de production, monteurs, médiateurs, éditeurs, communicants, etc. Leur analyse et leur savoir-faire, mais aussi leur tact et leur agilité, sont les auxiliaires précieux des projets les plus ambitieux, voire les plus fous. Pour les artistes, il est particulièrement important de se former à ces métiers, d'en comprendre les enjeux et d'en apprécier a valeur. La filière « Artistes & Métiers de l'exposition » des Beaux-Arts de Paris en collaboration avec le Palais de Tokyo permet d'approcher au plus près l'ensemble de ces compétences et d'en assurer la transmission.

Emma Lavigne, Présidente
— Palais de Tokyo



Vue de l'exposition *Mon chien mon avenir*. Commissaire : Marie Grihon.
(sur la photo : œuvres de Antonia Tietze, Allan Nicolaisen, Moïra Charpy et Martin Depalle)

© Nicolas Brasseur

FORMATION EN LICENCE

Le contenu

Depuis 3 ans, une formation « Artistes & Métiers de l'exposition » est intégrée au programme pédagogique des Beaux-Arts de Paris. Elle réunit une quinzaine d'étudiants soit inscrits aux Beaux-Arts de Paris ayant validé une 2^e ou une 3^e année soit, extérieurs, déjà titulaires d'un Bac+2 en école d'art ou dans une autre filière universitaire liée à la pratique de l'exposition.

OBJECTIFS

Former un groupe d'étudiants, majoritairement composé d'artistes en formation, à la production, à la régie, à la scénographie, à la médiation et à tous les métiers relatifs à la présentation et à la diffusion de l'art.

COMPÉTENCES TRANSMISES

- Initiation à la pratique curatoriale
- Initiation à la scénographie
- Production et mise en œuvre d'une exposition, de la préparation des mouvements d'œuvres à leur mise en exposition
- Conditionnement, installation, accrochage, montage de tous types d'œuvres dans différents contextes d'expositions
- Initiation aux procédures administratives et techniques spécifiques à la production des œuvres et des expositions
- Production des outils de médiation et de communication
- Initiation aux projets éditoriaux

LES + DE LA FORMATION

- Rencontres avec un réseau de professionnels de l'exposition, représentants de grandes institutions artistiques nationales
- Application directe des enseignements dans un ensemble de projets grandeur nature mis en œuvre aux Beaux-Arts de Paris et hors les murs
- Immersion professionnelle en stage dans un lieu partenaire
- Ouverture, dès l'obtention du diplôme de 3^e année, à diverses orientations universitaires ou débouchés professionnels

DIPLÔME

La formation est sanctionnée par un diplôme d'établissement « Filière Métiers de l'exposition ». Les démarches pour la délivrance d'un diplôme national sont engagées.



Le Théâtre des expositions

en préparation au Palais des Beaux-arts

Février 2021

Le programme

THÉORIE

Les cours ont lieu d'octobre à avril tous les mercredis (de 10h à 12h et de 14h à 16h). Deux intervenants sont invités chaque semaine :

- Équipes des Beaux-Arts de Paris : services expositions, publics, communication, mécénat, éditions et conservateurs des collections
- Commissaires et équipes de production du Palais de Tokyo
- Professionnels affiliés à des institutions partenaires (musées, centres d'art)
- Professionnels spécialisés (scénographes, architectes, éclairagistes, etc.)
- Universitaires, muséologues ou historiens de l'exposition

ÉCRITURE ET PRÉPARATION DES PROJETS D'EXPOSITION

Les jeudis matin (de 10h à 12h) sont réservés à l'écriture des projets qui seront présentés dans le cadre du Théâtre des expositions et hors les murs. Pendant deux heures, les étudiants sont réunis et travaillent par groupe avec les commissaires résidents à l'élaboration conceptuelle et pratique d'une sélection de projets. Ils sont accompagnés par les services des expositions et des publics, par des professionnels spécialisés. L'objectif est de parvenir rapidement, pour chaque projet, à la rédaction d'une note d'intention, d'un communiqué de presse, d'une liste de colisage d'œuvres, de plans de scénographie et d'intentions performatives ou sonores.

MISE EN ŒUVRE

À partir du mois de janvier 2022, les étudiants de la filière et les commissaires résidents travaillent principalement à la mise en œuvre et à l'orchestration du Théâtre des expositions qui se déroule dans les salles du Palais des Beaux-arts et hors les murs de janvier à décembre.

Un catalogue est développé simultanément avec le service des éditions.

STAGE

Une période d'immersion professionnelle dans une institution culturelle valide la formation, elle doit représenter un temps cumulé d'au moins 3 mois.

ÉVALUATION

La présence aux cours théoriques est obligatoire. En fin d'année, une soutenance est présentée sur la base des documents édités pour un projet du Théâtre des expositions ou un projet hors les murs.



Vue de l'exposition *Abes Fabes Kartofflyabes*. Commissaire: Alice Narcy.
Dans le cadre du *Théâtre des expositions* mars 2021

© Nicolas Brasseur



Vue de l'exposition *Eaux d'artifice*. Commissaires : Alexandre Leducq et Victoire Mangez.
Dans le cadre du *Théâtre des expositions* mars 2021.

© Kenneth Anger © Nicolas Brasseur

Unités de cours (UC)

		HEURES
Cours théoriques (séances du mercredi — octobre à avril)		
ÉLABORATION	Commissariat d'exposition et conservation des collections	20
	Scénographie et histoire des expositions	20
	Gestion juridique	4
PRODUCTION	Production et régie	20
MÉDIATION	Programmation événements et ouverture vers les publics	10
	Éditions	6
	Communication et mécénat	4
Ateliers encadrés (séances du jeudi matin — octobre à juillet)		
PRATIQUE	Préparation Théâtre des expositions et projets hors les murs	110
Enseignements mutualisés avec le cursus général		
COURS MUTUALISÉS	Anglais	24
	Histoire de l'art	48
Total		266



Vue de l'exposition *Des Feux comme des Aurores*, Commissaire : Esteban Neveu Ponce.

Dans le cadre du *Théâtre des expositions*, mars 2021

© Nicolas Brasseur

RÉSIDENCE DE COMMISSAIRES

Une résidence pour jeunes commissaires d'exposition est intégrée à la filière. Elle rassemble 4 à 6 commissaires, artistes déjà diplômés des Beaux-Arts de Paris ou étudiants titulaires d'un Master dans une autre filière universitaire spécialisée dans le commissariat ou liée à la pratique de l'exposition. Une convention est signée entre les Beaux-Arts de Paris et chaque commissaire, précisant notamment l'octroi d'une bourse de résidence forfaitaire de 2 000 euros.

FORMATION THÉORIQUE

Les commissaires résidents ont librement accès aux enseignements spécialisés de la formation « Artistes & Métiers de l'exposition ». Ils peuvent par ailleurs accéder aux cours théoriques de leur choix dispensés à l'École (histoire de l'art, séminaires de master, etc.) et aux enseignements de la Chaire du Présent.

PRATIQUE CURATORIALE

Les commissaires résidents travaillent auprès du service des expositions et sont principalement en charge de l'élaboration du programme du Théâtre des expositions. Ils sont invités à y concevoir des propositions qui pourront inclure les étudiants et professeurs des Beaux-Arts de Paris, mais aussi, en concertation avec les conservateurs, certaines œuvres empruntées aux collections. Ils doivent par ailleurs accompagner les projets portés par d'autres, par exemple en tant que référent d'un groupe d'étudiants de l'École hors filière auteur d'une proposition d'exposition ou auprès d'un des conservateurs.

TRAVAIL EN ÉQUIPE AVEC LES ÉTUDIANTS EN LICENCE

Les commissaires partagent leur salle de travail avec les étudiants de la filière (dans le bâtiment des loges). Leur présence est obligatoire les jeudis matin de 10h à 12h. Ils ont la responsabilité de former des équipes avec les étudiants en Licence pour diriger un projet curatorial présenté dans le cadre du Théâtre des expositions.

LE THÉÂTRE DES EXPOSITIONS ET PROJETS HORS LES MURS

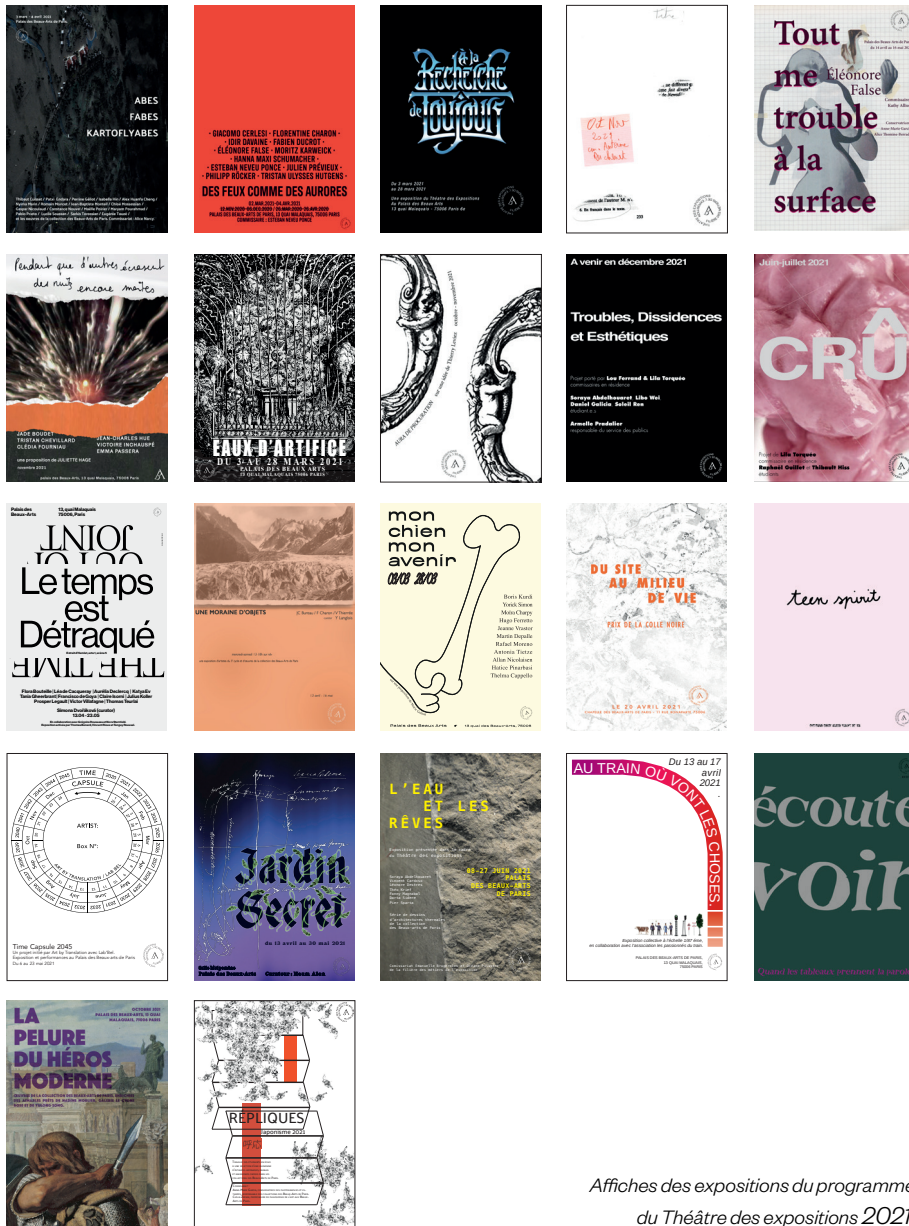
Les étudiants et les commissaires en résidence participent collectivement à l'élaboration de 2 grands projets.

LE THÉÂTRE DES EXPOSITIONS

Au sein du Théâtre des expositions, de janvier à mai 2022, dans les salles du Palais des Beaux-arts (1 000 m²), les chefs-d'œuvre du patrimoine des Beaux-Arts de Paris et les créations des jeunes artistes de l'École et de leurs professeurs sont réunis dans une succession ininterrompue d'expositions de courte durée. Cette pièce composite et expérimentale est écrite par les jeunes commissaires en résidence, les étudiants de la filière « Artistes & Métiers de l'exposition », guidés par les conservateurs, théoriciens, professeurs et équipes de l'École, et mise en mouvement par un riche programme de performances, concerts, lectures, rencontres, projections ...

PROJETS HORS LES MURS

Pour la promotion 2021/2022, le programme hors-les murs sera particulièrement important avec quatre expositions à organiser dans des lieux partenaires en IDF et en France. Ces projets seront dirigés par groupes de travail composés de commissaires en résidence et d'étudiants de la filière « Artistes & Métiers de l'exposition ». Ces expositions seront construites sur le même modèle que celles du Théâtre des expositions aux Beaux-Arts de Paris et associeront les œuvres contemporaines des étudiants et professeurs de l'École aux œuvres patrimoniales des collections.



Affiches des expositions du programme
du Théâtre des expositions 2021.

INSCRIPTIONS

Licence professionnelle

QUI PEUT CANDIDATER ?

Étudiants Beaux-Arts de Paris ayant validé une 2^e ou une 3^e année ou étudiants extérieurs déjà titulaires d'un Bac+2 en école d'art ou dans une autre filière universitaire liée à la pratique de l'exposition.

FRAIS D'INSCRIPTION

- Les étudiants inscrits en formation initiale et à cette formation devront s'acquitter des frais d'inscription pour les deux formations. Un demi-tarif est appliqué à la formation « Artistes & Métiers de l'exposition ».
- Les étudiants en césure s'acquittent des frais d'inscription en vigueur (à titre d'information : plein tarif de 438 euros pour l'année 2020/2021)

DOSSIER À TRANSMETTRE

Préciser « Métiers de l'exposition »

- Lettre de motivation
- CV
- Portfolio (pour les étudiants en école d'art) à envoyer par email à : julien.fiant-levavasseur@beauxartsparis.fr

CALENDRIER

- Mise en ligne du dossier de candidature le lundi 19 avril
- Envoi des candidatures avant le lundi 17 mai
- Annonce des candidats présélectionnés le lundi 31 mai
- Entretiens dans la semaine du 7 au 11 juin
- Communication des résultats le mercredi 16 juin

RÉFÉRENTS

Thierry Leviez, co-responsable de la filière, responsable des expositions
Armelle Pradalier, co-responsable de la filière, responsable de la médiation
Julien Fiant-Levavasseur, coordinateur de la filière

Résidence de commissaires

QUI PEUT CANDIDATER ?

Diplômés des Beaux-Arts de Paris ou étudiants titulaires d'un Master dans une autre filière universitaire spécialisée dans le commissariat ou liée à la pratique de l'exposition.

FRAIS D'INSCRIPTION

Pas de frais d'inscription.

DOSSIER À TRANSMETTRE

Préciser « Commissaires en résidence »

- Lettre de motivation
- CV
- Portfolio (pour les étudiants en école d'art) à envoyer par email à : julien.fiant-levavasseur@beauxartsparis.fr

CALENDRIER

- Mise en ligne du dossier de candidature le lundi 5 avril
- Envoi des candidatures avant le lundi 3 mai
- Annonce des candidats présélectionnés le lundi 17 mai
- Entretiens dans la semaine du 24 au 28 mai
- Communication des résultats le mercredi 2 juin

RÉFÉRENTS

Thierry Leviez, co-responsable de la filière, responsable des expositions
Armelle Pradalier, co-responsable de la filière, responsable de la médiation
Julien Fiant-Levavasseur, coordinateur de la filière

14, rue Bonaparte
75006 Paris
+33147 03 50 00



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



beauxartsparis.fr

